PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

3 octobre 2013 Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, jeudi le 3 octobre 2013 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, ainsi que 2 citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2013
4. Comptes du mois payés et à payer
5. 1er versement des travaux de recherche effectués par monsieur Laurent Busseau

COMMUNICATIONS

6. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

SECURITÉ PUBLIQUE

7. Rapport du chef pompier
8. Pratique à l'école Notre-Dame-de-Lourdes

VOIRIE MUNICIPALE

9. Rapport de l'inspecteur en voirie
10. Installation d'un « STOP » à l'intersection sur le chemin Benoit près du 358 chemin Benoit
11. Conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de non-accès sur les routes appartenant au ministère des Transports du Québec
12. Sel à déglacer, sable & abrasifs
13. Engagement des conducteurs de charrue
14. Déneigement des stationnements des édifices municipaux
15. Déneigement des avenues (avec conditions)
16. Suivi de la demande d'installation d'un feu clignotant à l'intersection de la route 235 et du chemin St-Armand
17. Inspections des structures de compétence municipale par le MTQ

HYGIENE DU MILIEU

18. Commande de bacs de recyclage, de roues et de poubelles
19. Modification de la résolution numéro 13-08-200
20. Demande au Pacte Rural pour les arbustes nécessaires au projet de revitalisation de berges de la baie Missisquoi

URBANISME ET ZONAGE

21. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
22. Demande de dérogation mineure de monsieur Robert Pelletier
23. Demande de dérogation mineure de madame Gayle Bauer
24. Orientation préliminaire de la demande de monsieur Robert Charbonneau à la C.P.T.A.Q.
25. Orientation préliminaire de la demande du Ministère des Transports du Québec à la C.P.T.A.Q.

LOISIRS ET CULTURE

26. Compte-rendu de la rencontre du comité du Carrefour culturel
27. Renouvellement du contrat de service pour le photocopieur à la Station communautaire
28. Remerciements pour les bourses d'étude de l'école Jean-Jacques-Bertrand

AFFAIRES EXTERIEURES

29. Rapport de la MRC
30. Demande d'appui de la Municipalité Amie Des Aînés (MADA)
31. VARIA
    -
    -
    -
32. Levée

13-10-226 **2.** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

13-10-227 **3.** **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2013 soient adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. **COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2013 : **23 713.99 $**

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2013 :

C1300546	François Marcotte	200.00
C1300547	Ministre des finances	1 020.00
C1300548	Société Canadienne des Postes	ANNULÉ
C1300549	Financière Banque Nationale inc.	4 431.40
C1300550	9256-9177 Quebec inc.	16 613.89
C1300551	R.C.L. Branch 82, Poppy Fund	45.00
C1300552	M.G. Maconnerie	4 248.79
C1300553	Opération Nez Rouge	100.00
C1300554	Concassage Pelletier inc.	1 556.94
C1300555	Pavage Daudi Ltée	3 449.25
C1300556	Toits Métalliques des Cantons inc.	10 607.05
C1300557	Fabian Poirier	1 855.00
C1300558	Société Canadienne des Postes	380.68
C1300559	Ville de Bedford	3 449.25
C1300560	Petite Caisse	245.25
L1300077	Bell Canada	778.28
L1300078	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	174.79
L1300079	Receveur Général	3 485.51
L1300080	Ministre du revenu du Qc	8 180.04
L1300081	Hydro-Québec	1 315.36
L1300082	Hydro-Québec	623.18
L1300083	Bell Mobilité	178.75
L1300084	Telus	394.13
L1300085	Hydro-Québec	757.84
L1300086	Bell Mobilité	17.48
L1300087	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	93.07

TOTAL DES COMPTES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2013 **64 200.93 $**

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1300561	Luc Marchessault	1 335.05
C1300562	Marie-Eve Cloutier	292.50
C1300563	Daniel Boucher	60.00
C1300564	Réal Pelletier	80.00
C1300565	Clément Galipeau	80.50
C1300566	Ministre des finances	93 092.00
C1300567	Régie Intermun. Élimination Déchets	4 556.73
C1300568	Christiane Dubé	108.00
C1300569	Arlette Arpin	108.00
C1300570	Yvon Chevalier	1 661.88
C1300571	Aquatech Société de gestion de l'eau	1 474.04
C1300572	Les Éditions juridiques FD	155.40

C1300573	Équipements Laguë Pike River inc.	23.40
C1300574	Papeterie Coupal (2010) inc.	194.27
C1300575	Sylvie Ditcham	1 650.00
C1300576	CDS Produits de bureau inc.	515.59
C1300577	Pièces d'autos de Bedford	38.22
C1300578	Deragon auto cité inc.	654.49
C1300579	Centre du pneu f.M.L. inc.	200.00
C1300580	Distributions Écono-mousse	102.15
C1300581	Marcel Bélisle	590.00
C1300582	Pizza Joe	33.50
C1300583	Receveur General du Canada	645.75
C1300584	L'Homme & Fils enr.	176.35
C1300585	Journal Le Saint-Armand	504.00
C1300586	Location Florabec inc.	1 043.87
C1300587	G.E.S.T.I.M.	2 204.08
C1300588	Atelier Mécanique Mobile de l'Estrie	2 120.15
C1300589	Groupe Maska inc.	23.92
C1300590	Sani-Eco inc.	456.23
C1300591	Claire Arazi Boily	300.00
C1300592	Pétroles Therrien inc.	5 573.73
C1300593	Télé Page	175.63
C1300594	Loc. d'équipements Cantons-de-L'est	469.96
C1300595	André Lapointe	245.13
C1300596	Jevac enr.	3 495.24
C1300597	Consortium Echo-Logique	23.58
C1300598	E.M.G. Cusson	1 162.65
C1300599	Ginette Lamoureux Messier	215.50
C1300600	Josée Jacques	292.50
C1300601	Andrew Monette	278.00
C1300602	Joel Gendreau	17.50
C1300603	Alain Jetté	105.00
Total des comptes à payer		**126 534.49 $**

Je, soussignée, directrice générale, de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

_____
Directrice générale

13-10-228 **Il est proposé par Serge Courchesne**
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 23 713.99 $, de 64 200.93 $, et de 126 534.49 $ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes :

Réal Pelletier : 921.78 $
Daniel Boucher : 762.96 $

ADOPTÉ

13-10-229 **5. <u>1ER VERSEMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE EFFECTUÉS PAR MONSIEUR LAURENT BUSSEAU</u>**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QU': un premier versement au montant de 500 $ soit payé à monsieur Laurent Busseau pour ses travaux de recherche historique sur la création de la seigneurie de Saint-Armand.

ADOPTÉ

6. <u>COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS</u>

Monsieur Daniel Boucher donne le compte-rendu de la rencontre du 24 septembre 2013.

7. <u>RAPPORT DU CHEF POMPIER</u>

La journée porte-ouverte aura lieu durant la semaine de la prévention des incendies.

8. PRATIQUE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Une pratique de feu est organisée le 10 octobre prochain, à l'école Notre-Dame de Lourdes, dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies.

9. RAPPORT DE L'INSPECTEUR RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Luc Marchessault est absent. Le pavage est terminé.

13-10-230 10. INSTALLATION D'UN « STOP » À L'INTERSECTION SUR LE CHEMIN BENOIT PRÈS DU 358 CHEMIN BENOIT

CONSIDÉRANT QU': une demande a été faite au bureau municipal pour l'installation d'une pancarte « ARRÊT » à l'intersection sur le chemin Benoit près du 358 chemin Benoit pour assurer la sécurité;

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte la demande et fera l'installation de ladite pancarte.

ADOPTÉ

11. CONDITIONS MINISTÉRIELLES VISANT LA LEVÉE D'UNE SERVITUDE DE NON-ACCÈS SUR LES ROUTES APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Le sujet est reporté à la séance de novembre.

13-10-231 12. SEL À DÉGLACER, SABLE & ABRASIFS

SEL À DÉGLACER

CONSIDÉRANT QUE : deux (2) soumissions ont été reçues pour la fourniture de 400 tonnes métriques de sel à déglacer soit :

Mines Seleine :	94.94 $ / t.m., livré, taxes en sus;
	90.00 $ / t.m., sans livraison, taxes en sus;
Sifto Canada Corp :	83.74 $ / t.m., livré, taxes en sus;
	83.74 $ / t.m., sans livraison, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité achète le sel à déglacer de Sifto Canada Corp. à 83.74 $ la tonne métrique incluant la livraison, taxes en sus;

QUE : le transport du sel à déglacer soit fait par les camionneurs de la municipalité.

ADOPTÉ

13-10-232 13. ENGAGEMENT DES CONDUCTEURS DE CHARRUE

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : Messieurs Roland Marchessault et Jacques Pelletier soient embauchés pour conduire les déneigeuses de la municipalité pour la saison d'hiver 2013-2014 au coût de 5 802.66 $ chacun, jusqu'à concurrence de 200 heures, payable en dix (10) versements égaux de 580.27 $;

QUE : après 200 heures, qu'ils soient payés 21,10 $ l'heure.

ADOPTÉ

13-10-233 **14.** **DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS DES ÉDIFICES MUNICIPAUX**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : le déneigement du stationnement des édifices municipaux soit fait par Colette B. Litjens et Normand Litjens, pour la saison d'hiver 2013-2014 au coût de 65 $ l'heure plus les taxes.

ADOPTÉ

15. **DÉNEIGEMENT DES AVENUES (AVEC CONDITIONS)**

Le sujet est reporté à la séance de novembre.

16. **SUIVI DE LA DEMANDE D'INSTALLATION D'UN FEU CLIGNOTANT À L'INTERSECTION DE LA ROUTE 235 ET DU CHEMIN ST-ARMAND**

Le Ministère du Transport du Québec ne peut donner suite à notre requête. Les normes existantes, pour rendre les accès de la station-service conformes nous serons acheminées.

17. **INSPECTIONS DES STRUCTURES DE COMPÉTENCE MUNICIPALE PAR LE MTQ**

Un rapport d'inspection des structures de ponts de compétence municipales a été acheminé par le Ministère du Transport du Québec avec une liste des activités requises sur le pont Guthrie et le pont couvert.

13-10-234 **18.** **COMMANDE DE BACS DE RECYCLAGE, DE ROUES ET DE POUBELLES**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : que la municipalité achète des bacs de recyclage de 360 litres bleu, des roues et des poubelles.

ADOPTÉ

13-10-235 **19.** **MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 13-08-200**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la résolution numéro 13-08-200 soit modifiée pour se lire comme suit :

QUE : *Monsieur Nicolas Roy, géomorphologue à la firme Terraformex Génie Environnemental, soit engagé pour procéder aux quatre (4) étapes mentionnées à l'offre de services professionnels, pour la conception d'ouvrage de restauration environnementale des berges devant des murets de béton, datée du 8 août 2013.*

ADOPTÉ

13-10-236 **20.** **DEMANDE AU PACTE RURAL POUR LES ARBUSTES NÉCESSAIRES AU PROJET DE REVITALISATION DE BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité présente une demande au Pacte rural de Brome-Missisquoi 2014 afin d'obtenir une contribution financière pour l'achat d'arbustes nécessaires au projet de revitalisation de berges de la baie Missisquoi.

ADOPTÉ

21. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

13-10-237 22. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR ROBERT PELLETIER

CONSIDÉRANT : la recommandation du CCU, en date du 16 septembre 2013, à l'effet d'autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 143 mètres carrés (32' x 48');

CONSIDÉRANT QUE : la présente recommandation, est assujettie aux conditions suivantes :

- aucun permis ne sera délivré pour la construction d'un appentis rattaché à ce garage;
- un couvert arbustif doit être conservé en permanence de chaque côté du garage;
- aucun droit acquis ne sera reconnu pour ce bâtiment, s'il est détruit par le feu ou démoli, il pourra être reconstruit selon la réglementation en vigueur sans dérogation mineure;

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité autorise monsieur Robert Pelletier à construire un garage 'une superficie de 143 mètres carrés, selon la recommandation du CCU avec les conditions s'y rattachant, sur sa propriété sise au 577 chemin St-Armand.

ADOPTÉ

13-10-238 23. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MADAME GAYLE BAUER

CONSIDÉRANT : la recommandation du CCU, en date du 16 septembre 2013, à l'effet d'autoriser de garder le garage existant à 25 mètres de la limite de lot, quand la marge de recul à respecter est de 3 mètres;

CONSIDÉRANT QUE : la présente recommandation est assujettie à la condition suivante :

Démolir l'appentis existant appuyé au garage;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité autorise Madame Gayle Bauer à garder le garage existant sur une partie du lot 359, selon la recommandation du CCU avec la condition s'y rattachant, à 2,5 mètres de la limite de lot.

ADOPTÉ

24. ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA DEMANDE DE MONSIEUR ROBERT CHARBONNEAU À LA C.P.T.A.Q.

L'information est transmise.

25. ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC À LA C.P.T.A.Q.

L'information est transmise.

26. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DU CARREFOUR CULTUREL

Est-ce que le carrefour culturel de Saint-Armand un organisme à but non lucratif ? Le sujet est reporté à la séance du mois de novembre.

Madame Ginette Lamoureux Messier donne le compte-rendu de la rencontre du mois d'août.

13-10-239 **27.** **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE POUR LE PHOTOCOPIEUR À LA STATION COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : le contrat de service soit maintenu au coût 321.55 $ pour l'année, pour le photocopieur à la Station communautaire (IR-2800).

ADOPTÉ

28. **REMERCIEMENTS POUR LES BOURSES D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND**

Une lettre de remerciements et les photos prises lors de la remise des Bourses d'étude de mesdames Ariane Côté-Normandeau et Delphine Boudreau à l'école Jean-Jacques-Bertrand.

29. **RAPPORT DE LA MRC**

Monsieur le maire, donne un compte-rendu des sujets discutés lors de la dernière réunion des maires.

13-10-240 **30.** **DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

CONSIDÉRANT QUE : les populations des 7 municipalités entourant la ville de Bedford ont en grande partie une population de moins de 1 000 habitants;

CONSIDÉRANT QUE : la population des 8 municipalités, incluant la ville centre de Bedford, comprend une proportion de personnes aînés plus haut que la moyenne québécoise;

CONSIDÉRANT QUE : les 8 municipalités composant la région de Bedford constituent une communauté naturelle d'appartenance;

CONSIDÉRANT QUE : les services et infrastructures existantes sont concentrées à la ville centre de Bedford

CONSIDÉRANT QUE : des démarches MADA séparées créeraient des dédoublements pour les intervenants concernées et seraient logistiquement impossibles;

CONSIDÉRANT QU': comité de partenaires avec représentation des 8 municipalités concernées existe et collabore déjà pour des activités de consultation MADA;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand s'allie à la démarche concertée, dans le but de mieux servir sa population vieillissante, conditionnellement à l'acceptation du montant de contribution financière demandé, soit un montant allant de 300 $ à 5 000 $ par année.

ADOPTÉ

31. VARIA

13-10-241 MACHINES À JEUX

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand est d'avis que les municipalités du Québec devraient avoir le droit et le loisir de s'afficher bilingue, au même titre que Loto-Québec;

QUE : copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Brome-Missisquoi et à toutes les MRC du Québec.

ADOPTÉ

NIVELEUSE

La niveleuse devrait être ramenée au garage.

LUMIÈRE AU QUAI

Plusieurs lumières de rues ont besoin d'être réparées. Une tournée mensuelle devrait être effectuée.

PÉRIODE DE QUESTION 20H50

MONIQUE DUPUIS : Loto Québec est une société d'état, peuvent peut être suivre les règles d'une entreprise privée ? Journée de la culture : Merci pour les spectacles.

HÉLÈNE BATCHELOR : Problème avec le déneigement des avenues et son entrée. La MADA, un dédoublement des services aux aînés ?

13-10-242 32. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE	**MAIRE**
Jacqueline C. Chisholm	Réal Pelletier